



Vulnérabilité, non-domination et autonomie : l'apport du néorépublicanisme

Marie Garrau*

Doctorante en philosophie, Université Paris X - Nanterre

Alice Le Goff*

Université Paris X - Nanterre

Résumé L'anthropologie philosophique est l'un des fronts sur lesquels s'est développée, ces dernières années, la critique du libéralisme politique : à la figure d'un sujet rationnel et souverain, déjà autonome, certains courants de la théorie politique ont tenté d'opposer une conception alternative du sujet et c'est dans ce contexte qu'a émergé la thématique de la vulnérabilité dont le développement est apparu comme le fondement éventuel d'un dépassement de la problématique libérale. On ne s'étonnera pas de voir la référence à la vulnérabilité figurer en bonne place dans la réflexion néorépublicaine et en particulier dans la théorie de liberté comme non-domination élaborée par Philip Pettit. Comment les néorépublicains définissent-ils la vulnérabilité et quel statut lui accordent-ils ? Quel rôle la vulnérabilité joue-t-elle dans la définition d'une perspective républicaine originale et dans l'élaboration d'une conception non libérale de l'autonomie ? Que nous apprend-elle enfin sur les limites éventuelles du projet néorépublicain ? C'est à ces questions que tentent de répondre les deux articles rassemblés ici. Ces deux textes correspondent aux deux volets d'une étude sur le statut de la catégorie de la vulnérabilité dans la théorie néorépublicaine. Le premier article (« Vulnérabilité, non-domination et autonomie : l'apport du républicanisme ») correspond au volet proprement analytique de notre étude : il propose un état des lieux du statut de la vulnérabilité dans le cadre des théories néorépublicaines, de Pettit à Iseult Honohan, en passant par John Maynor... L'examen de l'articulation entre vulnérabilité et non-domination met en lumière les ressources du néorépublicanisme et son potentiel d'élargissement (via l'intégration des problématiques socialistes, multiculturalistes, écologistes et féministes). Le second article (« Vulnérabilité, non-domination et autonomie : vers une critique du néorépublicanisme ») part de la manière dont les néorépublicains ont souligné la convergence entre l'autonomie telle qu'elle est pensée à l'aune de la non-domination et les approches relationnelles de l'autonomie. Il s'agit pour nous d'interroger ce rapprochement et par là de dégager certaines limites de l'approche néorépublicaine de la vulnérabilité en la confrontant de façon systématique à

* Nous remercions celles et ceux qui ont accepté de relire cette étude et de nous faire bénéficier de leurs commentaires et de leurs remarques même si nous n'avons hélas pas toujours pu en tenir compte, comme nous l'aurions voulu, dans ce cadre de cet article. Nous remercions tout particulièrement Marie Gaille et Christian Lazzeri dont les conseils nous ont permis d'approfondir notre réflexion et de clarifier notre propos. Nous adressons aussi nos remerciements à Christian Völkel qui nous a apporté son aide dans le travail de mise en forme des versions finales des deux textes qui composent cette étude sur la vulnérabilité.

d'autres conceptions mises en avant dans la théorie des capacités, dans les théories de la reconnaissance et dans les éthiques du *care*.

Mots clés néorépublicanisme, non-domination, vulnérabilité, autonomie, Philip Pettit

- 1 L'anthropologie philosophique est l'un des fronts sur lesquels s'est développée, ces dernières années, la critique du libéralisme politique. À la figure d'un sujet rationnel et souverain, toujours déjà autonome, certains courants de la théorie politique ont tenté d'opposer une conception alternative du sujet, connexe d'une ontologie sociale distincte. C'est dans ce contexte qu'il est possible de repérer l'émergence d'une thématique nouvelle, différemment modulée en fonction de ses inscriptions théoriques, que l'on pourrait qualifier comme thématique de la vulnérabilité. Que l'on insiste sur les réseaux de dépendance ou d'interdépendance dans lesquels sont pris les sujets ou que l'on souligne les fragilités de toutes sortes qui dérivent de la constitution intersubjective et socialement déterminée des identités, c'est vers la prise en compte d'aspects de l'existence humaine prétendument négligés de la théorie libérale qu'on s'oriente, afin d'en questionner les effets sur ses présupposés et ses concepts centraux, notamment celui d'autonomie, que la notion de vulnérabilité met explicitement en crise. La référence à la vulnérabilité apparaît ainsi comme l'occasion d'une critique et le fondement éventuel d'un approfondissement ou d'un dépassement de la problématique libérale.
- 2 De ce point de vue, on ne s'étonnera pas de la voir figurer en bonne place dans la réflexion néorépublicaine, et plus particulièrement dans les travaux de Philip Pettit, à qui l'on doit la mise en évidence d'une conception spécifiquement républicaine de la liberté, comme non-domination. Comment les néorépublicains définissent-ils la vulnérabilité et quel statut, théorique et politique, lui accordent-ils ? Quel rôle la vulnérabilité joue-t-elle dans la définition d'une perspective républicaine originale, et dans l'élaboration d'une conception non libérale de l'autonomie ? Que nous apprend-elle enfin sur les limites éventuelles du projet néorépublicain ? À travers ces questions, nous entendons montrer en quoi la prise en compte de la notion de vulnérabilité a un statut central dans le cadre conceptuel qui s'élabore sur la base du développement de la théorie de la liberté comme non-domination. Un examen du statut de la vulnérabilité et de son articulation à la non-domination permet de mettre en lumière certaines ressources indéniables de la théorie néorépublicaine et notamment son potentiel d'élargissement. La théorie de la liberté comme non-domination semble ainsi riche de ressources permettant d'envisager le développement d'une articulation inédite et féconde de l'autonomie et de la vulnérabilité. Dans quelle mesure les promesses de la théorie néorépublicaine sont-elles tenues ? Pour répondre à ces questions, il s'avère indispensable de procéder à un état des lieux du statut de la catégorie de vulnérabilité dans le cadre des théories néorépublicaines. C'est à cet examen qu'est consacré cet article, qui constitue le premier volet d'une étude plus large sur la question.

Le statut de la vulnérabilité

Vers la définition de la liberté comme non-domination

- 3 **Les deux sources du néorépublicanisme** Il semble à peine utile de rappeler en détail ce que recouvre le mouvement de renouveau républicain tant la manière dont celui-ci a émergé, les étapes de son déploiement sont désormais bien connues. On sait que le développement du néorépublicanisme s'est

enraciné dans un courant de recherches et de réflexions historiographiques initiées par la publication de l'ouvrage de John G. A. Pocock, *Le moment machiavélien*¹. Commandée par la volonté de contester la prédominance, dans le domaine de la philosophie politique, du discours libéral-juridique, la démarche de Pocock a tenté de mettre en valeur la prédominance d'un discours ou d'une tradition, celle de l'humanisme civique de la pensée florentine jusqu'à la révolution américaine. Il s'est agi de proposer une vision de l'histoire politique américaine en rupture avec l'idée d'un triomphe progressif et indiscutable du libéralisme. Le discours humaniste civique², développé par les humanistes puis par des penseurs politiques comme Machiavel et Guichardin, repose sur une anthropologie présentant l'homme comme un être politique ne pouvant s'accomplir que par la participation à la vie de la cité. Ainsi, l'humanisme civique déplace la valeur de la vie contemplative à la vie active. Le politique apparaît dans ce cadre comme un domaine autonome : les hommes s'accomplissent en agissant au sein d'un monde instable, et non par la contemplation d'un ordre stable, en élaborant un ordre institutionnel apte à résister à la fortune. La participation apparaît par conséquent comme l'une des catégories centrales du discours humaniste civique, qui écarte les références à la loi et aux droits naturels. La liberté ne recouvre pas le fait de jouir de ses droits sous la protection de la loi mais réside dans l'exercice de la vertu civique. Cette vertu se définit par la défense du bien public, qui passe par celle de la forme républicaine permettant la liberté et l'indépendance de la collectivité. On saisit mieux l'inspiration fondamentale de la conception républicaine de la liberté : l'homme est un être qui ne se réalise que par la participation active aux décisions politiques ; il ne peut être libre qu'au sein d'une cité indépendante.

- 4 La réflexion de Pocock a eu un effet libérateur sur la pensée politique américaine en mettant en doute l'idée, auparavant incontestable, selon laquelle la philosophie américaine était directement et avant tout associée à un prolongement de la tradition libérale lockienne ainsi que du discours du contrat et des droits naturels du XVII^e siècle. Les thèses de Pocock ont été reprises, prolongées et, dans un même mouvement, vivement contestées, notamment par Quentin Skinner et Maurizio Viroli³ qui ont défendu l'idée selon laquelle l'accent mis sur la participation civique découle non pas d'une reprise de thèses aristotéliennes mais d'une réactualisation des thèses de Cicéron, Salluste et Tite-Live : la participation civique apparaît ici moins comme une fin en soi que comme une valeur quasi instrumentale visant la protection de la liberté comme indépendance. Cette insistance sur le noyau cicéronien du républicanisme se traduit par le rejet d'une identification de la liberté républicaine avec une forme de liberté positive. En cela, Skinner et Viroli contestent certaines thèses défendues par Isaiah Berlin⁴, mais sans pour autant sortir de la dichotomie de

¹ J. G. A. Pocock, *Le moment machiavélien*, trad. L. Borot, Paris, PUF, 1997.

² H. Baron a forgé le terme d'« humanisme civique » (*Bürgerhumanismus*) en 1925. Celui-ci n'a été popularisé que trente ans plus tard en 1955 à l'occasion de la publication de *The Crisis of the Early Renaissance: Civic Humanism and Republican Liberty in an Age of Classicism and Tyranny*, Princeton NJ, University Press, 1955.

³ Voir notamment Q. Skinner, « Sur la justice, le bien commun et la priorité de la liberté », *Libéraux et communautariens*, A. Bertin, P. Da Silveira et H. Pourtois (dir.), Paris, PUF, 1997, p. 209-226 ; M. Viroli, *From Politics to Reason Of State: the Acquisition and the Transformation of the Language of Politics 1250-1600*, New York, Cambridge University Press, 1992, et *Republicanism*, New York, Hill and Wang, 2002.

⁴ I. Berlin, *Two Concepts of Liberty*, Oxford, University Press, 1958. Chez Berlin, la liberté négative recouvre une définition de la liberté comme absence d'obstacles extérieurs et d'interférences, elle dépend donc de la possibilité de choisir sans être soumis à des contraintes. La liberté positive suppose en revanche autre chose qu'une simple absence

la liberté négative et de la liberté positive. Les libéraux, qui excluent l'idée de liberté positive, procèdent à une radicalisation des thèses de Berlin et c'est cette radicalisation que Skinner entend critiquer en montrant, d'une part, que la protection et la sauvegarde de la liberté négative constituaient bien une visée ultime pour les penseurs de la Renaissance et que, d'autre part, ces derniers avaient bien saisi qu'une citoyenneté active était le seul moyen d'atteindre un tel but. Skinner s'appuie principalement, pour étayer sa position, sur la pensée de Machiavel, au sein de laquelle pourrait, à ses yeux, s'opérer la jonction de l'idéal antique de vertu civique et d'une défense de la liberté individuelle, permettant de définir les contours d'une démocratie pluraliste bien distincte de la conception libérale et de la vision communautarienne de la démocratie⁵. On constate ainsi que le renouveau républicain ne recouvre pas uniquement un programme d'investigations historiographiques mais a trouvé des prolongements dans le domaine de la théorie politique contemporaine.

- 5 **La liberté comme non-domination** Reste que le passage du terrain historiographique au terrain analytique ne change pas fondamentalement les enjeux du renouveau républicain. Il s'agit encore et toujours de reconstruire la notion de citoyenneté et d'engagement civique en contestant toute réduction strictement négativiste de la liberté politique. On semble donc bien loin, à première vue, du développement d'une pensée de la vulnérabilité. Mais les plus récents développements de la théorie néorépublicaine liés à l'apport de Pettit semble bien avoir produit une refonte du cadre théorique néorépublicain et, ainsi, changé la donne. En insistant sur la possibilité de s'inspirer de Machiavel pour dépasser l'alternative du libéralisme et du communautarisme, Skinner entend aussi récuser toute possibilité d'une traduction contemporaine du républicanisme en termes communautariens⁶. Pettit s'inscrit à cet égard dans la lignée de Skinner dans la mesure où la démarche déployée dans *Républicanisme*⁷ vise à montrer en quoi les idéaux républicains ne peuvent être rabattus sur des idéaux communautariens. Mais il s'écarte de Skinner en ce que son but est moins de contester l'assimilation de la liberté républicaine à une forme positive de liberté que de faire éclater la dichotomie de la liberté négative et de la liberté positive. En cela, Pettit quitte nettement le terrain historiographique et situe sa démarche sur le plan analytique. Il s'agit pour lui de définir la liberté républicaine à partir d'un critère de démarcation permettant d'éviter tout rabattement de celle-ci que ce soit sur la liberté positive ou sur la liberté négative.
- 6 Pettit va ainsi identifier dans la non-domination l'objet de l'idéal républicain, faisant par là même de la vulnérabilité un enjeu politique. C'est en effet parce que les individus sont fondamentalement vulnérables qu'ils sont potentiellement

d'obstacles extérieurs : elle véhicule l'idée de contrôle ou de maîtrise de soi. Le but de Berlin est de mettre en évidence les dangers d'une conception positive de la liberté, qui semble impliquer une méconnaissance du pluralisme des valeurs et risque ainsi d'aller de pair avec une certaine négligence pour la liberté individuelle. S'il ne disqualifie pas l'idée de liberté positive et n'exclut pas que la promotion de la liberté négative puisse avoir des effets néfastes, il dénonce la perversion de l'idéal de liberté positive dans les régimes autoritaires et totalitaires et insiste sur le fait que les dérives despotiques sont moins fréquentes quand on se contente de viser une maximisation de la liberté négative.

⁵ Voir Q. Skinner, « The republican idea of liberty », *Machiavelli and Republicanism*, G. Bock, Q. Skinner et M. Viroli (dir.), Cambridge, University Press, 1990.

⁶ Voir M. Walzer, *Pluralisme et démocratie*, traduction collective, Paris, Éditions Esprit, 1997, p. 180-181 ; C. Taylor, « Qu'est-ce qui ne tourne pas rond dans la liberté négative ? », *La liberté des modernes*, trad. P. De Lara, Paris, PUF, 1997 ; M. Sandel, *Democracy's Discontent*, Cambridge Mass., Harvard University Press, 1996.

⁷ P. Pettit, *Républicanisme. Une théorie de la liberté et du gouvernement*, trad. J. F. Spitz et P. Savidan, Paris, Gallimard, 2004.

sujets à la domination; mais corollairement, la domination peut elle-même être comprise comme la source d'une vulnérabilité sociale qui doit légitimement faire l'objet d'une appréciation et d'une action politiques. On voit à travers ces deux propositions que la notion de vulnérabilité se trouve mobilisée à un double niveau par Pettit. À un premier niveau, celui de l'ontologie sociale, Pettit reconnaît, contre l'individualisme libéral, le caractère socialement constitué de toute identité et par suite de toute autonomie : « La notion d'individu solitaire est profondément erronée : les gens dépendent les uns des autres, et sur un mode plus que simplement causal, du point de vue de leur capacité même à penser; ce sont essentiellement des créatures sociales », écrit-il ainsi dans la Préface à l'édition française de *Républicanisme* (p. 9). Cette dépendance initiale, irréductible, permet de caractériser, à ce premier niveau, le fait de la vulnérabilité, et constitue la base d'une redéfinition du concept d'autonomie – nous y reviendrons. Mais à un second niveau, sociopolitique cette fois, la vulnérabilité acquiert une autre signification, plus directement liée à la redéfinition de la conception *politique* de la liberté républicaine comme non-domination. Ici, la vulnérabilité apparaît comme l'effet direct de la domination, en fonction de laquelle elle reçoit une définition plus précise. C'est à ce titre que le projet républicain peut sembler ouvrir sur une politique de la vulnérabilité.

De la liberté comme non-domination au dégagement d'un modèle de compréhension de la vulnérabilité

- 7 **La non-domination comme immunité** La théorie de la liberté comme non-domination a contribué à redessiner de manière radicale les contours du projet néorépublicain. On sait que l'élaboration de la notion de non-domination est liée, chez Pettit, à l'intuition qu'il existe une différence fondamentale entre l'interférence et la domination, conçue comme maîtrise sur autrui. La liberté est comprise ici non comme maîtrise de soi mais comme absence de maîtrise par autrui. Elle est donc définie négativement certes, mais non à partir de la seule interférence puisqu'il s'agit d'exclure toute maîtrise de mes actes par autrui. C'est l'exemple de l'esclavage qui permet à Pettit de tenter une distinction entre liberté négative et non-domination. L'esclave est dominé dans la mesure où son maître peut interférer à sa guise dans sa conduite. Mais la domination ne se définit pas comme interférence effective. Il peut y avoir domination sans interférence dès lors que quelqu'un est en position d'influer arbitrairement sur mes actions. Ainsi, un maître peut être bienveillant au point de laisser ses esclaves agir sans interférer. Il n'en demeure pas moins qu'il conserve un pouvoir d'interférence dont rien ne garantit qu'il n'en usera pas. Un individu peut donc jouir d'une situation de non-interférence par pure chance; en raison des bonnes grâces des individus qui ont un pouvoir sur lui. Or c'est précisément cette *contingence* qui caractérise intrinsèquement l'idéal de non-interférence que Pettit va viser à exclure à travers la notion de non-domination. La non-domination n'est pas l'absence d'interférences mais l'exclusion d'interférences *arbitraires* : elle correspond à une franchise ferme et résiliente⁸. Si le maître bienveillant représente le cas typique de domination sans interférence, les exemples des interventions du juge ou du policier, régulées par des filtres légaux, illustrent quant à eux l'idée d'interférence sans domination.

⁸ Sur l'importance de la notion de résilience qui définit l'un des caractères distinctifs de la notion de non-domination, voir G. Brennan et A. Hamlin, « Republican liberty and resilience », *The Monist*, 84, 2000, p. 45-59. La liberté républicaine est une liberté résistante ou résiliente, car elle implique des garanties. Il y a un lien fort sur ce point entre résilience et aversion par rapport au risque.

- 8 Bien que distinctes, les notions d'interférence et de domination ne sont toutefois pas indépendantes. La domination se définit en termes d'interférence dans la mesure où un agent, qu'il soit individuel ou collectif, sera considéré comme en dominant un autre s'il dispose d'une capacité à interférer *de manière arbitraire* dans ses choix et ses actions. D'après Pettit, une interférence est arbitraire quand elle ne va pas de pair avec la représentation que peuvent avoir les autres de leurs propres intérêts. Un acte d'interférence est au contraire non arbitraire dès lors qu'il vise un intérêt commun ; il implique donc une prise en compte des intérêts des agents qu'il concerne potentiellement. Si la domination se définit ainsi à partir de l'idée d'une capacité d'interférence arbitraire dans les choix d'autrui, on comprend comment Pettit aboutit à la conception de la non-domination comme forme de *contre-pouvoir* : la non-domination renvoie à la « capacité de contrôle que possède une personne sur sa propre destinée »⁹, et implique que l'agent puisse empêcher les autres de lui nuire. La non-domination acquiert ainsi une positivité, qui la distingue clairement de la liberté négative, et que Pettit élabore à partir de la notion d'immunité. L'immunité n'est pas l'absence de maladies mais la protection contre certaines agressions que peut subir l'organisme ; de la même façon, la non-domination n'est pas l'absence d'interférence mais la garantie de ne pas en subir d'arbitraire ; en ce sens elle renvoie bien à une réduction de la vulnérabilité, qu'explique l'analogie avec l'immunité.
- 9 **La vulnérabilité comme effet de la domination** La liberté républicaine se donne ainsi à penser comme garantie contre les situations de domination recouvrant la possibilité d'interférences arbitraires, lesquelles sont comprises comme la source d'une vulnérabilité spécifique, d'ordre social. La vulnérabilité apparaît ici comme un effet de la domination. En s'appuyant sur la définition de la liberté comme non-domination, on peut définir, a contrario, un modèle de compréhension de la vulnérabilité. La liberté comme non-domination recèle en effet une triple dimension, elle désigne, selon Pettit, un « statut social qui rend relativement imperméable à toute interférence arbitraire et donne le moyen de jouir d'un sentiment de sécurité et de reconnaissance du rang qui est le nôtre dans la société »¹⁰. Elle renvoie donc d'abord à une *structure objective* d'ordre statutaire – un ensemble de garanties juridiques et institutionnelles –, qui se traduit *subjectivement* par un sentiment de sécurité et *intersubjectivement* par la reconnaissance et le respect que me manifeste autrui, lesquels conditionnent en retour le maintien de ma capacité à agir. Par contraste, la vulnérabilité se définira elle aussi par un critère objectif – l'absence de statut social corrélée à une exclusion de la citoyenneté ; par un critère d'ordre subjectif – un sentiment d'insécurité pouvant inhiber notre capacité d'action ; et par un critère intersubjectif associé à un savoir commun de la domination. Ce dernier point est particulièrement important pour comprendre la dimension sociale de la non-domination, comme, inversement, celle de la vulnérabilité. Selon Pettit en effet, non-domination et domination font, toutes deux, l'objet d'un savoir commun. Le dominant a conscience du contrôle qu'il exerce, de même que le dominé a conscience de sa vulnérabilité ; l'un et l'autre partagent en outre la conscience commune de leur conscience de la situation. Autrement dit, la non-domination n'est effective que dans la mesure où elle fait l'objet d'une conscience partagée, qui se manifeste dans une certaine attitude à l'égard de celui qui en dispose. Parallèlement, la vulnérabilité d'un individu se trouvera accentuée du fait du savoir commun dont sa situation fera l'objet, lequel pourra justifier certains comportements à son égard, susceptibles en retour d'accroître son sentiment de

⁹ P. Pettit, *Républicanisme*, p. 97.

¹⁰ *Ibid.*, p. 10.

vulnérabilité. Intersubjectivité et vulnérabilité sont donc intimement liées, non seulement parce que seuls des êtres relationnels peuvent être dits vulnérables, mais encore parce que, de la nature et de la perception des relations, dépendent vraisemblablement les variations de la vulnérabilité des individus et de la conscience qu'ils en ont.

10 **De la non-domination comme pouvoir réciproque à l'autonomie personnelle**

C'est John Maynor¹¹ qui, en prolongeant l'analyse des dimensions subjectives et intersubjectives de la non-domination, a proposé une explicitation plus nette et directe du statut de la vulnérabilité dans la perspective néorépublicaine. Maynor commence par reprendre l'argumentation de Pettit qui choisit de défendre la liberté comme non-domination avant tout d'un point de vue instrumental. Il revient ainsi sur les avantages comparatifs que présente la définition de la liberté comme non-domination par rapport à une définition en termes de non-interférence. L'approche républicaine permet d'abord d'intégrer l'importance de *l'éviction de l'angoisse et de l'incertitude* associées à la possibilité d'interférences arbitraires; elle permet ensuite de réduire le degré auquel les agents doivent être préparés à se protéger *eux-mêmes* des interférences illégitimes. Enfin, la perspective républicaine prend en considération les avantages subjectifs et intersubjectifs liés à la diminution de la vulnérabilité. Ce n'est en effet qu'en l'absence de sentiment de vulnérabilité des agents que *la confiance* et *la civilité* peuvent se déployer. De ce point de vue, la prise en compte de la vulnérabilité apparaît comme l'un des aspects constituant la supériorité de la perspective républicaine sur la perspective libérale. Maynor entend cependant aller plus loin. S'il insiste sur le sens spécifiquement républicain de l'instrumentalisme – qui tient à l'articulation entre non-domination et institutions¹² –, il ajoute que la conception républicaine de la liberté déborde le cadre strictement instrumentaliste : selon lui en effet, les avantages associés au statut de non-domination ont une valeur intrinsèque, dont la mise en évidence doit permettre de développer une conception plus positive de la liberté comme non-domination.

- 11 En s'écartant ainsi de Pettit, qui insiste avant tout sur ce qui rapproche sa définition de la liberté d'une conception négativiste, Maynor cherche à expliciter le rapport de la non-domination à la maîtrise de soi, de façon à montrer que, sans se confondre avec une conception positive de la liberté comme autonomie personnelle, la liberté républicaine favorise le développement et l'épanouissement personnels. Pour cela, il distingue une forme réciproque et une forme constitutionnelle de non-domination. Si Pettit a privilégié la description des modalités institutionnelles et constitutionnelles de la non-domination, en la corrélant au statut notamment, il en a en revanche négligé *la dimension réciproque* essentielle, autrement dit la façon dont la non-domination se traduisait dans les relations interpersonnelles. Maynor remarque que pour qu'un agent soit considéré comme libre, non soumis à la domination, il faut que ses intérêts soient pris en compte; mais, ajoute-t-il,

¹¹ J. Maynor, *Republicanism in the Ancient World*, Cambridge, Polity Press, 2003.

¹² Il s'agit ici d'exploiter le lien posé entre non-domination et immunité. Les institutions républicaines sont comme des anticorps qui ne sont pas la cause de l'immunité mais la constituent. Voir *ibid.*, p. 51, pour un développement du rapport posé par Pettit entre non-domination et institutions et la nuance importante apportée à tout instrumentalisme strict; voir également P. Pettit, *Republicanism*, p. 143 et suiv., où Pettit précise l'articulation entre promotion conséquentialiste de la non-domination et statut des institutions en indiquant que les institutions ne sont pas reliées à la liberté républicaine sur le mode ordinaire de la relation causale.

cette condition implique immédiatement que l'inverse soit vrai, autrement dit que l'agent lui-même se préoccupe de savoir quels sont les intérêts des individus que ses propres actions peuvent à leur tour affecter. La conscience de la vulnérabilité, qui rend désirable l'idéal de non-domination, n'est donc pas simplement conscience de ma propre vulnérabilité ; elle est aussi conscience de la vulnérabilité de l'autre. C'est pourquoi elle peut fonder une conception de la civilité et de la vertu qui repose moins sur l'adhésion à un ensemble de valeurs partagées que sur une forme d'attitude et un ensemble de pratiques : la visée de la non-domination implique en effet une posture à l'égard de l'autre qui soit à la fois active – rechercher quels peuvent être ses intérêts – et attentive – demeurer à l'écoute de ce qu'il est et veut. On comprend ainsi que la communication joue un rôle crucial dans le développement de la non-domination comme « pouvoir réciproque », mais aussi que la non-domination aille de pair avec une compréhension de soi plus riche qui favorise, à terme, l'autonomie personnelle. Il ne s'agit certes pas de revenir à la position de Charles Taylor¹³ dans la mesure où l'exercice associé au pouvoir réciproque de non-domination est moins robuste et substantiel que le type de maîtrise de soi défendu par ceux qui s'inscrivent dans la lignée d'une conception humaniste civique du républicanisme. Maynor cherche plutôt à donner corps à l'idée d'un renforcement mutuel des libertés individuelles, laquelle ne se comprend qu'en référence à la vulnérabilité commune des individus. Si la non-domination doit constituer une réponse adéquate au fait de la vulnérabilité, ce n'est donc qu'à la condition d'en déployer l'ensemble des dimensions – objective, subjective et intersubjective –, quitte à en reconnaître sans regrets la positivité et à refuser la réduction du néorépublicanisme à une nouvelle forme d'instrumentalisme.

L'élargissement du cadre théorique néorépublicain : le rôle pivot de la notion de classe de vulnérabilité

De la vulnérabilité fondamentale aux classes de vulnérabilité

- 12 La catégorie de la vulnérabilité apparaît donc comme centrale dans la théorie de la liberté comme non-domination non seulement parce que cette dernière est la base de l'élaboration d'un modèle de compréhension de cette catégorie, mais encore parce que l'élargissement de la problématique néorépublicaine s'opère en grande partie par la mobilisation de la notion de « classe de vulnérabilité ». On sait que l'élaboration de la théorie de la liberté comme non-domination comporte un volet strictement analytique et un volet plus institutionnel : de fait, pour dégager une notion proprement républicaine du politique, il ne suffit pas d'en identifier l'objet, il faut aussi montrer en quoi elle se traduit, dans le domaine institutionnel, par des orientations originales et bien distinctes des orientations libérales. La nécessité de montrer qu'il est possible de bâtir une conception moderne des institutions républicaines constitue un véritable défi dans la mesure où les thèses républicaines ont pu sembler liées à des postulats

¹³ Voir C. Taylor, « Qu'est-ce qui ne tourne pas rond... », art. cité. Taylor critique les conceptions négativistes de la liberté et amorce un retour à une optique plus positive en montrant que la liberté réside non pas dans une opportunité indifférenciée mais dans l'exercice effectif de certaines capacités, dans la satisfaction de certains désirs considérés comme plus authentiques que d'autres. La liberté peut, dans ce cadre, être entravée par des obstacles internes et pas seulement externes. Elle suppose une capacité d'identifier nos finalités essentielles, ainsi que les obstacles internes éventuels à la progression vers ces finalités, et une capacité de surmonter ces obstacles. Voir J. F. Spitz, *La liberté politique. Essai de généalogie conceptuelle*, Paris, PUF, 1995, p. 106-121.

prémodernes qui rattachent le statut de citoyen à celui de propriétaire terrien, ou qui consistent en considérations sur la nécessité d'une taille restreinte du corps politique. En témoigne l'ambition des objectifs affichés par Pettit qui entend montrer le caractère englobant de l'idiome de non-domination, autour duquel peuvent selon lui s'articuler un ensemble très hétérogène de revendications, des revendications écologistes aux revendications multiculturalistes, en passant par les revendications féministes et sociales.

- 13 Le pari d'un élargissement du républicanisme au-delà de ses limites culturelles et sociales initiales s'opère en deux temps, qui mobilise chacun l'une des acceptions de la vulnérabilité entrevues plus haut. Le premier moment est celui de l'*universalisation* de l'idéal républicain de non-domination, qui repose sur l'idée d'une vulnérabilité fondamentale et commune des individus, auquel Pettit associe un « présumé de permutabilité » : parce que nous sommes tous vulnérables, nous sommes tous susceptibles de subir une forme de domination et le fait qu'un membre de notre société en subisse une nous informe sur la possibilité que nous avons d'en subir une semblable. Comme l'écrit Pettit, « au jeu de la non-domination nos destins sont liés »¹⁴, c'est pourquoi nous avons tous un intérêt à la non-domination, non seulement pour nous-mêmes, mais encore pour tous les membres de notre société. En ce sens, la non-domination est un bien à la fois *social* et *commun* : social dans la mesure où elle ne peut exister que dans la cité ; et commun dès lors que la maximisation de la non-domination pour un individu requiert la maximisation de la non-domination pour tous les autres. Pettit souligne ainsi le pouvoir de séduction de l'idéal de non-domination sur les mouvements les plus radicaux, mais également son hospitalité à l'égard de revendications plus modérées. L'idéal de la non-domination est plus attractif que l'idéal de non-interférence tant pour les défenseurs des travailleurs que pour les propriétaires. Outre son caractère consensuel marqué, son ouverture et sa plasticité plaident également en faveur de son universalisation. Cette ouverture tient à l'indétermination relative de la notion d'interférence arbitraire, laquelle renvoie au caractère socialement construit et historiquement mouvant des situations de vulnérabilité produites par la domination. Dans la mesure où l'on ne dispose pas d'une analyse définitive de ce que sont les intérêts d'une personne ou d'un groupe, la notion de pouvoir arbitraire est en évolution constante et l'idéal de non-domination, toujours à réévaluer¹⁵.
- 14 Cela posé, dans le second moment de cette tentative d'élargissement, Pettit estime possible de pouvoir montrer comment on peut construire des institutions modernes autour d'un idéal de non-domination, tout en dégageant des politiques institutionnelles plus spécifiques. Ce moment de *spécification* s'appuie conceptuellement sur deux notions clés : l'articulation de la notion de non-domination à la catégorie de *contestabilité* d'une part, et à celle de *classe de vulnérabilité* d'autre part, laquelle constitue l'assise de ce que l'on peut caractériser comme un ajustement différencié de l'idéal républicain. Il n'est pas difficile de saisir l'importance du dispositif contestataire qui permet à Pettit de définir les contours d'une refonte néorépublicaine du modèle délibératif. La référence à la démocratie de contestation permet à Pettit d'écarter toute conception volontariste et contractualiste du politique en dénouant le lien intime que l'on dégage d'ordinaire entre consentement et légitimité. En cela elle lui permet de se démarquer des versions populistes du républicanisme, et lui fournit le point d'articulation entre républicanisme et politique de la

¹⁴ P. Pettit, *Républicanisme*, p. 162.

¹⁵ *Ibid.*, p. 192-193.

différence en ce qu'elle permet de mieux déterminer comment on peut, dans un cadre démocratique, accorder un statut solide à certains droits spécifiques des minorités.

- 15 La notion de « classe de vulnérabilité », quant à elle, permet de définir à la fois les groupes susceptibles de faire valoir des revendications spécifiques et de devenir les cibles de politiques républicaines spécifiques. Une classe de vulnérabilité désigne en première acception un ensemble d'individus liés par une même vulnérabilité, autrement dit, selon sa définition républicaine, potentiellement soumis à des formes spécifiques de domination. De ce point de vue, une société tout entière peut, selon Pettit, relever d'une unique classe de vulnérabilité, et ce en vertu de l'interdépendance fondamentale dans laquelle se trouvent les individus. L'intérêt de la catégorie de classe, cependant, est d'autoriser la distinction de formes et de degrés dans la domination et par conséquent de pouvoir déboucher sur une définition plus substantielle des figures concrètes de la vulnérabilité, voire sur une analyse de la façon dont différents types de vulnérabilités peuvent se croiser et se renforcer. Tout individu risque en effet selon Pettit d'appartenir à une classe de vulnérabilité, c'est-à-dire d'être soumis à une forme de domination en raison, ou au nom, d'une propriété qu'il partage avec certains individus seulement, ce que Pettit nomme simplement des « indicateurs de vulnérabilité ». Ainsi être une femme, être noir, être une personne âgée ou un travailleur immigré sont autant d'indicateurs de vulnérabilité, autrement dit de situations de domination potentielles¹⁶. Cette énumération met en avant l'un des atouts de la définition républicaine de la vulnérabilité : à chaque contexte social pourront correspondre des formes propres de vulnérabilité, engendrées par des formes de domination elles-mêmes particulières. En ce sens, la possibilité d'une spécification de l'idéal de non-domination ne s'oppose pas à la possibilité de son universalisation, elle en est bien plutôt le corollaire dans la mesure où elle repose également sur l'indétermination propre à la définition qu'en donne Pettit. De la même façon, elle rend visible le lien nécessaire des notions de classe de vulnérabilité et de contestation : si une classe de vulnérabilité n'est jamais définie a priori, sa reconnaissance comme telle – à laquelle tient la possibilité d'une réponse politique appropriée – a toute chance de faire l'objet d'une lutte politique dont il faudra se demander si la théorie républicaine a les moyens de penser les conditions.

Vulnérabilité, justice sociale et responsabilité collective

- 16 La notion de classe de vulnérabilité est d'abord mobilisée pour tenter de dégager des orientations spécifiquement républicaines dans le domaine de la justice sociale. L'enjeu est d'exhiber le pouvoir d'attraction de l'idiome républicain pour les socialistes. À cette fin, Pettit commence par réinterpréter la critique marxiste du capitalisme comme système d'esclavage salarié en termes de non-domination. C'est parce qu'ils sont éminemment vulnérables aux choix et aux actes des employeurs dont ils dépendent, contraints de « vivre en étant exposés en permanence à la possibilité d'une interférence arbitraire »¹⁷, que les travailleurs peuvent aspirer à la liberté comme non-domination. Mais celle-ci ne saurait être assurée, pour les républicains comme pour les socialistes, par un simple contrat, lequel met entre parenthèses la vulnérabilité des contractants, et notamment celle de l'employé se trouvant en position de faiblesse du

¹⁶ *Ibid.*, p. 162.

¹⁷ *Ibid.*, p. 186.

fait de la structure asymétrique de la relation, pour instaurer entre eux une égalité abstraite¹⁸. La critique républicaine du contrat d'esclavage rejoint ici la dénonciation socialiste de la doctrine du libre contrat, susceptible de justifier des formes de domination au nom du libre consentement. Pour Pettit, ce qui est requis pour assurer le caractère non arbitraire d'un pouvoir comme celui de l'employeur n'est pas le consentement des travailleurs aux termes d'un contrat, mais la possibilité pour eux de contester activement les choix et les actes de l'employeur dans la mesure où ils les affectent. Ce que commande la prise en compte de la vulnérabilité ici est le renforcement des protections offertes à l'employé; renforcement qui consiste en un rééquilibrage de la relation initialement asymétrique et rend possible une augmentation de la puissance d'agir des travailleurs, laquelle s'exprime sur le mode de la contestation possible. C'est d'ailleurs pourquoi – et c'est le second point de convergence avec le socialisme – l'idéal de non-domination permet de justifier la grève et les mobilisations collectives lorsqu'elles visent à dénoncer le caractère arbitraire d'un pouvoir. Finalement, la politique républicaine répond à certaines revendications socialistes en ce qu'elle recouvre une politique de promotion de l'indépendance, conçue par Pettit sur la base d'une reprise de la théorie des capacités¹⁹. Il s'agit de faire en sorte que ceux qui sont dans le besoin disposent des capacités de base nécessaires au fonctionnement dans une société. La promotion de la non-domination implique en ce sens la réduction de certaines inégalités matérielles, en ce que ces dernières peuvent favoriser le développement de relations de dépendance et de domination. Notons cependant que Pettit s'oppose à la poursuite de l'égalité matérielle, et ce pour deux raisons : la première est qu'une personne peut en effet disposer de capacités suffisantes sans pour autant disposer des mêmes ressources que les autres. Mais surtout, la recherche de l'égalité matérielle risquerait selon Pettit d'amener l'État à se muer en une force de domination. Il n'y a pas, en outre, de raison de croire que le domaine des choix non soumis à domination serait maximal une fois atteinte la limite des transferts égalitaristes. Le point essentiel à prendre en compte ici est que tout revenu additionnel doit être alloué sous la forme d'un droit afin qu'il ne soit pas perçu comme un don précaire. Ainsi, c'est la conscience d'une vulnérabilité engendrée par « l'incertitude des lendemains » qui sert de principe à la démarche républicaine. Les politiques redistributives d'assistance doivent être indépendantes des aléas politiques et des fantaisies bureaucratiques. De même, on ne saurait « donner à l'employeur le droit d'embaucher et de licencier à volonté, avec tous les autres pouvoirs arbitraires d'intrusion qu'un tel droit entraînerait nécessairement; [...] même si, en son absence, les employeurs seraient disposés à embaucher un plus grand nombre de salariés »²⁰. Sans cette restriction, la baisse superficielle du taux de chômage risquerait d'être compensée par une intensification du sentiment de vulnérabilité.

- 17 La politique républicaine en matière de justice sociale renvoie de ce point de vue à la redéfinition de la responsabilité sociale tentée par Robert Goodin dans son livre *Protecting the Vulnerable* qui défend la thèse selon laquelle la responsabilité, individuelle comme sociale, repose sur un principe unique, qui consiste à protéger les vulnérables²¹. La dette de Pettit à son égard permet de comprendre

¹⁸ *Ibid.* p. 89 : « Qu'une relation fût originellement déterminée par un contrat ou non, qu'elle ait pu être ou non à l'origine consensuelle ne change rien : le fait qu'elle accorde à une des parties la capacité d'interférer de manière plus ou moins arbitraire dans les choix d'autrui signifie qu'une personne peut en dominer une autre ou en assujettir une autre. »

¹⁹ *Ibid.*, p. 207-208.

²⁰ *Ibid.*, p. 214.

²¹ R. Goodin, *Protecting the Vulnerable. A Reanalysis of our Social Responsibilities*, Chicago,

le lien intime qui existe ici entre la définition des orientations républicaines en matière de justice sociale et la défense d'options conséquentialistes pour la détermination des politiques institutionnelles républicaines. C'est en effet dans une perspective conséquentialiste, et contre un modèle contractualiste ou volontariste, que Goodin se place pour redéfinir les fondements moraux de la responsabilité sociale. Récusant l'idée selon laquelle nos obligations morales reposeraient sur un acte volontaire (contrat, promesse), il soutient que celles-ci tirent leur force morale et contraignante de la conscience de la vulnérabilité de l'une des parties en présence. L'argument de Goodin repose sur la mise en évidence des faiblesses théoriques et morales du modèle volontariste, puis sur son renversement. Les défauts de ce modèle dérivent selon lui d'une compréhension partielle de nos obligations spéciales²² : non seulement il justifie une restriction du champ de la responsabilité à l'égard de ceux que nous ne connaissons pas ou qui nous sont étrangers ; mais encore il est incapable de rendre compte des obligations que nous reconnaissons effectivement vis-à-vis de ceux avec qui nous n'avons passé ni contrat ni promesse – c'est le cas avec nos parents ou enfants. Si l'on examine de plus près les obligations que nous considérons comme spéciales, il apparaît qu'elles ne tirent pas leur force morale d'une promesse ou d'un contrat, mais de la vulnérabilité de celui ou de celle qui dépend de nous. Contrats et promesses donnent effectivement lieu à des responsabilités spéciales, mais uniquement dans la mesure où la personne à qui nous promettons devient vulnérable du seul fait de notre engagement : désormais, elle dépend en partie de nous, ce qui signifie pour Goodin que nos actes peuvent avoir un impact sur ses intérêts et son bien-être. Cette dépendance, qui la place dans une situation de vulnérabilité à notre égard, nous confère une responsabilité à son égard. Ici, la vulnérabilité apparaît comme relationnelle, et également comme relative : un agent A ne sera dit vulnérable que dans la mesure où il sera en relation avec un individu B ou un groupe C, et l'intensité de cette vulnérabilité sera proportionnelle à l'étendue de sa dépendance par rapport à B ou C. Corollairement, la responsabilité n'est pas définie sur un mode causal, mais sur un mode récursif : celui qui dépend de nous est celui sur les intérêts et le bien-être duquel nous avons le pouvoir d'agir.

- 18 L'enjeu pour Goodin est évidemment de montrer en quoi la juste compréhension de nos responsabilités spéciales ouvre nécessairement sur une conception

University Press, 1985. Pour une analyse de l'apport de la théorie à une approche de la responsabilité collective dans une optique conséquentialiste, voir C. Nadeau, « Conséquentialisme et responsabilité collective », *Archives de philosophie du droit*, n° 48, décembre 2004, p. 239-252.

22 Les obligations spéciales sont traditionnellement distinguées des obligations générales : tandis que ces dernières valent pour tous, les premières sont différentielles, elles nous lient uniquement à certaines personnes, généralement nos proches, et sont perçues comme plus contraignantes moralement. Dans le modèle volontariste, cette force particulière est expliquée par référence à la source supposée de ces obligations, qui serait à chercher dans un acte volontaire. Je ne peux me délester de mes obligations spéciales parce que je les ai choisies. Le choix est ainsi convoqué pour justifier que les obligations spéciales prennent parfois le pas sur les obligations générales dues à tout autre, quel qu'il soit. Goodin reproche en quelque sorte à ce modèle de faire de nécessité vertu : selon lui le privilège que nous accordons spontanément à nos obligations spéciales n'est pas fondé moralement, mais dérive de nos limitations de fait. Le modèle volontariste fournit *ex post* une justification au fait que nous ne pouvons pas accorder la même importance à l'ensemble de nos obligations. La reconnaissance de cette limitation ne doit cependant pas nous amener à conclure à l'impossibilité de concevoir des obligations spéciales (au sens de spécialement contraignantes) à l'égard de ceux qui nous sont étrangers. Elle implique plutôt une relativisation de la distinction entre obligations spéciales et générales sur la base d'une mise en évidence de leur fondement moral unique, lequel réside selon Goodin dans la vulnérabilité de ceux qui dépendent de nous.

renouvelée de la responsabilité collective et, sur cette base, de la justice sociale. « L'injonction à protéger les vulnérables, écrit-il, est d'abord et avant tout un argument pour aider ceux qui se trouvent désespérément dans le besoin. »²³ Mais il signifie plus fondamentalement qu'il est moralement désirable que les intérêts d'autrui soient pris en compte. Ici, comme dans la manière dont Goodin envisage la mise en pratique d'un tel impératif, la convergence avec le thème néorépublicain de la non-domination est évidente. Dans les deux cas, la prise en compte de la vulnérabilité aboutit à une défense de l'État providence, auquel revient le rôle de protéger les agents en assurant une juste répartition des ressources afin de prévenir les risques de domination.

L'intégration des objections féministes : vulnérabilité et redéfinition du bien commun

- 19 La notion de classe de vulnérabilité joue également un rôle, peut-être plus important encore, lorsque Pettit est amené à montrer en quoi l'idiome républicain peut intégrer les revendications féministes, esquissant pour ce faire une définition du républicanisme susceptible de prendre spécifiquement en compte les objections féministes²⁴. Pettit reconnaît certes l'association initiale de la théorie républicaine avec un certain sexe en ce sens que les républicains traditionnels envisageaient un corps civique composé de citoyens de sexe masculin, appartenant à une culture dominante. Mais la liberté comme non-domination représente aussi une perspective dotée de sens pour les femmes. L'idéal de non-domination semble ainsi déjà présent chez Mary Wollstonecraft²⁵. Mais Pettit va plus loin en affirmant que la théorie féministe républicaine de Pateman à Young en passant par Mansbridge et Okin peut être reformulée en termes de non-domination²⁶. Si tension il y a, elle existe uniquement entre la théorie féministe et les versions populistes du républicanisme susceptibles de véhiculer des images machistes de la participation démocratique et de

²³ R. Goodin, *Protecting the Vulnerable*, p. 111.

²⁴ Ces objections ont notamment été formulées par I. M. Young dans *Justice and the Politics of Difference*, Princeton NJ, University Press, 1990, et *Inclusion and Democracy*, Oxford, University Press, 1999. La critique du républicanisme chez Young est associée à l'idéal de démocratie forte de B. Barber et à la conception habermassienne de la démocratie délibérative. La première objection concerne l'idéal universaliste de la citoyenneté, à laquelle Young oppose un idéal de citoyenneté différenciée. La conception républicaine de la citoyenneté repose selon elle sur une vision homogénéisante de l'humanité. En visant la transcendence des différences de groupe, elle nie les aspirations identitaires et culturelles des groupes minoritaires et opprimés, et risque de miner leur émancipation. Ce primat de l'unité sur la différence, qui relève selon Young d'une logique unilatérale de l'identité, est en outre solidaire de conceptions problématiques de l'égalité et de l'espace public, qui font respectivement l'objet d'une deuxième et d'une troisième objection. Incapable selon Young d'intégrer la prise en compte des différences, l'égalité républicaine se voit rejetée au profit d'une égalité conçue comme participation et inclusion, pouvant impliquer un traitement différencié et un droit de représentation spécial pour les groupes marginalisés. Corollairement, la notion d'espace public doit être redéfinie de façon à dépasser la dichotomie du public et du privé. Fondée sur un idéal de « transparence réciproque des sujets » et impliquant une dichotomie fallacieuse entre raison et désir, la séparation du public et du privé rationalise en effet l'exclusion des groupes associés à la nature, au corps. Ainsi des femmes, supposées incapables de la rationalité et de l'impartialité censées caractériser la sphère publique. Pour une critique de toute conception unitaire de l'espace public, voir N. Fraser, « Repenser l'espace public : une contribution à la critique de la démocratie déjà existante », *Qu'est-ce que la justice sociale ?*, trad. E. Ferrarese, Paris, La Découverte, 2005, p. 107-144.

²⁵ Voir M. Wollstonecraft, *Vindication of the Rights of Women* (1792), Londres, Penguin, 1992.

²⁶ Voir P. Pettit, *Républicanisme*, p. 183 : « Non seulement le républicanisme est capable de donner une formulation convaincante des revendications centrales du féminisme, mais il en donne également une formulation qui constitue une histoire continue dans les rangs des féministes eux-mêmes. »

l'activisme public. Dès lors qu'on les évacue, il apparaît que, en principe, les moyens institutionnels qui favorisent la liberté comme non-domination peuvent s'appliquer aussi bien aux hommes qu'aux femmes. C'est ce que permet de montrer la notion de classe de vulnérabilité, par le biais de laquelle l'idéal de non-domination est défini non pas comme un idéal communautariste mais comme un idéal communautaire : la non-domination est, on l'a déjà souligné, un bien social et commun. Il ne peut être augmenté ou diminué pour certains sans l'être pour les autres. Même une femme qui ne subit ni violence ni contrainte appartient à une classe de vulnérabilité à partir du moment où elle ne bénéficie pas des garanties juridiques ou culturelles la protégeant contre des interférences arbitraires. La non-domination correspond à un bien commun, non seulement du point de vue de la société dans son ensemble, mais également du point de vue de chaque classe de vulnérabilité.

- 20 La démarche d'Iseult Honohan prolonge en ce sens celle de Pettit, qu'elle développe et enrichit considérablement. La réponse apportée par Honohan²⁷ aux critiques dérivées des théories de la différence passe en effet par une précision du statut de la notion républicaine de bien commun, qu'elle définit par une double référence à la non-domination et à la vulnérabilité. Le bien commun n'est plus conçu de façon unitaire et téléologique comme un bien surplombant, mais de façon pratique et intersubjective : il est un horizon de signification, une idée régulatrice à prendre en compte dans la prise de décision plutôt qu'un but fixé. Nécessairement pluriels, les biens communs se dégagent de manière immanente des interactions entre des individus liés moins par des valeurs partagées que par une égale précarité ou vulnérabilité. La référence à un monde commun est ainsi associée à l'expérience négative d'un partage des risques. Sur cette base, Honohan tente de repenser la solidarité républicaine en s'appuyant sur la prise en compte d'une interdépendance associée à la conscience d'une commune précarité et d'une commune vulnérabilité. Elle souligne en outre qu'un bien commun central est l'existence d'un espace public au sein duquel les citoyens peuvent délibérer. De ce point de vue, Honohan entend également répondre aux objections féministes portant sur la dichotomie rigide du public et du privé. La réévaluation contemporaine républicaine d'une conception pluraliste des biens communs en relation avec des intérêts particuliers n'implique pas la dévalorisation de la sphère domestique. Puisqu'elle repose au contraire sur la conscience partagée d'une commune interdépendance, elle doit permettre de traduire les soucis de la vie ordinaire et quotidienne en termes publics, et non de nous en détacher. L'idée de bien commun correspondant à un horizon de signification dans un cadre délibératif, elle est enfin compatible avec les objections féministes portant sur le caractère prématuré du consensus en conditions d'inégalité.
- 21 La redéfinition d'un bien commun relationnel plutôt que substantiel, élaborée à partir des notions connexes d'interdépendance et de vulnérabilité, rend caduques les critiques visant la dimension répressive ou irréaliste de l'accent mis sur la vertu civique. Elle va de pair avec une réorientation de l'éducation civique, dont l'importance demeure centrale, mais qui vise moins la transmission d'une culture commune, de valeurs civiques pensées en termes par trop masculins, que le développement de la conscience d'une interdépendance et d'une vulnérabilité communes. On comprend dès lors en quoi Honohan peut estimer que la théorie républicaine est accueillante aux propositions d'élargissement des normes de

²⁷ I. Honohan, *Civic Republicanism*, Londres, Routledge, 2002.

communication propres au modèle délibératif, proposées par Iris M. Young²⁸ ainsi qu'à une conception pluraliste de l'espace public²⁹.

La vulnérabilité comme fondement d'une conception élargie de la solidarité

- 22 La référence à la notion de vulnérabilité est enfin opératoire dans une autre perspective en ce qu'elle vise à favoriser le dépassement par l'idéal républicain des frontières entre États-nations. Le dégagement d'un paradigme néorépublicain dans le domaine des relations internationales constitue l'un des enjeux explicites de la théorie de la non-dominance. Ce point n'est cependant que très partiellement envisagé par Pettit dans *Republicanisme*, qui l'aborde sous l'angle de la défense extérieure sans mentionner à aucun moment la notion de vulnérabilité³⁰. C'est plutôt dans le cadre des débats sur le statut du patriotisme républicain que cette référence semble décisive. On sait que la notion même de patriotisme républicain a pu faire l'objet de nombreuses critiques d'un point de vue cosmopolitique³¹. L'élaboration habermassienne de la notion de patriotisme constitutionnel a constitué une étape très importante dans ce débat. À travers elle, Habermas entendait dissocier citoyenneté et nationalité, le patriotisme étant défini par l'adhésion à des principes constitutionnels. Cette thèse a été critiquée dans un cadre spécifiquement républicain par Viroli qui a souligné qu'une communauté politique ne pouvait demeurer unifiée par la seule adhésion rationnelle à des principes constitutionnels, et a insisté sur l'importance d'une reconnaissance du caractère affectif du lien politique. Celui-ci n'obère pourtant pas du respect des principes individualistes, et si concrètement l'« amour de la patrie » se traduit par un attachement à des institutions particulières et républicaines, il demeure compatible avec une solidarité à l'égard d'autres peuples, car il recouvre un amour de l'indépendance et de la liberté³².

28 I. M. Young conteste le primat de l'offre de raisons et suggère d'accorder plus de place à des modes de communication passionnés, incarnés ou transgressifs (humour, ironie). Elle insiste sur le rôle qu'ont joué récit et témoignage lorsqu'il s'est agi de faire émerger les souffrances, auparavant muettes, associées au harcèlement sexuel. Voir *Inclusion and Democracy*, chap. 2.

29 I. Honohan insiste cependant sur son refus d'une valorisation naïve de la société civile contre les espaces formels de délibération (au nom du maintien d'une contrainte forte d'imputabilité et de lisibilité des processus de prise de décision) : *Civic Republicanism*, chap. 7. Elle dégage ainsi la manière dont l'insistance néorépublicaine sur un espace public contestataire permet de répondre aux demandes féministes d'élargissement du modèle délibératif. Maynor la rejoint sur ce point lorsqu'il insiste sur la dimension compréhensive, et pas seulement politique, de la non-dominance. Sa mise en valeur implique une remise en question du principe de neutralité et, corrélativement, de tout dualisme rigide du public et du privé. Les points de rencontre entre théorie républicaine et théorie féministe sont donc nombreux et les féministes elles-mêmes ont perçu que leur engagement en faveur de dispositifs de démocratie participative pouvait se nourrir de l'apport néorépublicain. J. B. Elshtain souligne ainsi que les féministes pourraient y trouver des ressources permettant de prendre leurs distances par rapport aux politiques de l'identité (avec lesquelles elles entretiennent des rapports complexes et problématiques) : *Democracy on Trial*, New York, Basic Books, 1995.

30 Voir P. Pettit, *Republicanisme*, p. 198.

31 Voir le dialogue entre M. Nussbaum et C. Taylor dans *For Love of Country: Debating the Limits of Patriotism*, J. Cohen (dir.), Boston, Beacon Press, 1996.

32 M. Viroli, *Republicanisme*, p. 14 et suiv. Viroli reconnaît la dimension particulariste indépassable du discours républicain sur le patriotisme. Mais tandis que pour les nationalistes, l'amour de la patrie correspond à une émotion naturelle, il renvoie, pour les républicains, à une création artificielle, politique. Le patriotisme républicain repose sur des institutions respectant les principes de justice sociale et garantissant, de manière large et inclusive, la participation des citoyens.

- 23 Mais c'est chez Honohan que l'on trouve une authentique tentative de dépassement de ce débat. Honohan a en effet tenté de repenser la notion de communauté dans une veine républicaine, en utilisant l'analogie avec les relations entre collègues, qui permet d'éviter les analogies domestiques ou contractuelles. La relation entre collègues établit une voie moyenne, un équilibre entre distance et proximité. Conformément à sa thèse selon laquelle l'engagement républicain repose sur la conscience d'une commune vulnérabilité et d'une commune interdépendance plus que sur le partage de valeurs prépolitiques ou d'une histoire commune, Honohan conçoit la solidarité républicaine en termes d'*engagement envers ceux dont nous dépendons* plutôt qu'en termes de *sentiment national*. Cette forme de solidarité apparaît ainsi plus susceptible d'être étendue au-delà des frontières nationales³³. La redéfinition de la notion de communauté sur la base de la référence à la vulnérabilité pourrait permettre d'éviter la fragmentation de la perspective républicaine qui semble encore osciller, dans les débats les plus récents, entre l'axe d'une défense libérale-républicaine du principe national et la perspective cosmopolitique³⁴, liée à la transmission du legs kantien³⁵. Mais l'articulation entre non-domination et vulnérabilité favorise également un renouvellement de la notion républicaine de solidarité, qu'atteste la démarche de Young dans *Inclusion and Democracy*. Rejetant l'interprétation de l'autodétermination comme non-interférence au motif qu'elle méconnaît les formes multiples de notre interdépendance, Young insiste sur la nécessité de forger un concept d'autodétermination qui ne menace pas les solidarités internationales. L'intérêt de l'idéal de liberté comme non-domination, qu'elle rapproche de la notion d'autonomie relationnelle³⁶, réside précisément selon elle dans la possibilité qu'il offre de transposer au niveau international l'idée d'une solidarité différenciée. Celle-ci permet de sortir du dilemme lié à la validité *prima facie* du droit à l'autodétermination et d'écarter la menace sur la paix qu'engendre une politique volontariste visant à attribuer à chaque peuple une juridiction territoriale indépendante. Elle signe au contraire la reconnaissance de l'interdépendance sociale, économique, culturelle et historique des agents et permet de redéfinir l'autodétermination comme autonomie relationnelle dans un contexte de non-domination. Elle intègre ainsi une présomption de non-interférence tout en refusant de sacrifier le principe de non-intervention.
- 24 Ce qui ressort de cette analyse, c'est le caractère central de la référence à la vulnérabilité pour les auteurs néorépublicains qui tentent de redéfinir la conception républicaine de la solidarité, qu'il s'agisse par là de définir une

33 I. Honohan, *Civic Republicanism*, p. 217 et suiv. Voir aussi « Shaping virtuous citizens : nation-building and its republican limits », dans I. Honohan et J. Jennings, *Republicanism in Theory and Practice*, New York, Routledge, 2005, chap. 14. De la dissociation de la solidarité civique et de l'affiliation culturelle découle la spécificité de l'éducation républicaine par rapport à une éducation multiculturelle ou à une conception cosmopolitique centrée sur une idée universelle de l'humanité : l'éducation républicaine repose sur la reconnaissance de l'interdépendance et de la vulnérabilité commune. La création d'une solidarité entre citoyens ne se confond donc pas avec le privilège accordé à la transmission d'une culture commune.

34 Voir D. Miller, *On Nationality*, Oxford, University Press, 1995, et C. Beitz, *Political Theory and International Relations*, Princeton, University Press, 1979, qui représente, notamment, le point de vue cosmopolitique critiqué par Miller.

35 Voir J. Bohman, « Cosmopolitan republicanism : citizenship, freedom and global political authority », *The Monist*, 84/1, 2001, p. 3-22. Sur l'inspiration kantienne du républicanisme cosmopolitique, voir S. Audier, *Les théories de la république*, Paris, La Découverte, 2004, p. 42-43.

36 Voir J. Nedelsky, « Reconceiving autonomy : sources, thoughts and possibilities », *Yale Journal of Law and Feminism*, 1/1, 1989, p. 7-36. L'autonomie relationnelle implique une présomption de non-interférence mais déborde tout atomisme social (voir *infra*).

solidarité transnationale ou même une solidarité susceptible de dépasser les frontières entre monde humain et monde non humain³⁷. Mais ce qui apparaît également, c'est la possibilité de dégager *une convergence entre l'autonomie pensée à l'aune de la non-domination et une compréhension relationnelle de l'autonomie*. Cette convergence, explicite chez Young, est également suggérée par le travail de Maynor et soulignée avec force par Honohan, tant dans sa discussion avec le féminisme que dans sa redéfinition du patriotisme républicain. Elle semble constituer une étape centrale dans la problématisation néorépublicaine de la catégorie de la vulnérabilité. Si le rapprochement de ces deux conceptions ne manque pas de pertinence, il mérite cependant d'être examiné d'un peu plus près. L'autonomie relationnelle telle que les courants féministes l'ont pensée ne présuppose-t-elle pas une ontologie sociale distincte de celle sur laquelle Pettit s'appuie pour articuler autonomie, non-domination et vulnérabilité ? Et n'ouvre-t-elle pas sur une conception plus complexe de la vulnérabilité que la pensée de Pettit tend à réduire à un simple effet, forcément négatif, de la domination ?

- 25 Si ces questions semblent nous orienter vers une exploration critique de la compréhension néorépublicaine de la vulnérabilité, il reste nécessaire de souligner l'originalité et la fécondité de la conception qu'en propose Pettit dans la théorie de la non-domination. Le dépassement de la distinction entre liberté négative et liberté positive que rend possible la définition spécifiquement néorépublicaine de la liberté permet incontestablement de donner à la catégorie de vulnérabilité une place que le libéralisme politique, en raison de son ontologie individualiste, ne pouvait introduire que moyennant d'importantes tensions³⁸. En affirmant que la domination est bien ce que la politique républicaine a spécifiquement pour tâche de conjurer, et en la définissant dans sa triple dimension – objective, subjective et intersubjective – Pettit, Maynor et Honohan se dotent des moyens de comprendre les différentes formes

37 L'intégration de préoccupations écologiques sur la base de la référence à la vulnérabilité est explicitée dans *Republicanisme*. Pettit admet que l'idéal républicain semble rester, fondamentalement, un idéal anthropocentrique peu susceptible d'intégrer des préoccupations d'ordre écologique. Le langage de la non-domination se concentre sur les êtres humains et paraît peu adapté à la formulation des revendications associées aux formes les plus radicales de théories écologistes. Il entend cependant montrer que non seulement l'écologie peut être une cause républicaine, mais encore que le républicanisme fournit un espace à la formulation et à la justification des revendications écologistes. Le républicanisme nous donne en effet des raisons d'être concernés par le sort des autres espèces et de l'ensemble de notre écosystème. En raison de la profonde continuité à la fois physique, biologique et psychologique qui nous unit au système physique qui, en nous, parvient à l'état conscient, la dégradation de cet environnement relève d'une forme de domination exercée à notre encontre. Vulnérabilité et domination sont les deux clés conceptuelles permettant de penser l'intégration des revendications écologiques à la perspective républicaine. Il est à noter, puisque nous aborderons, dans le second volet de cette étude, l'articulation entre théorie de la non-domination et perspective du *care*, que la question du statut de l'écologie et la portée du courant plus spécifique de l'écoféminisme ont fait l'objet de débats importants. Il s'est agi de déterminer si l'écoféminisme englobait le *care* ou, au contraire, en était un volet dérivé et non autonome, option privilégiée par J. Tronto (voir « Care as a basis for radical political judgements », *Hypatia*, 10/2, 1995, p. 141-149). Laisant de côté la question des enjeux écologiques, nous ne nous prononcerons pas ici sur ces débats. La question des enjeux écologiques, en soi passionnante, pourra faire l'objet d'une discussion ultérieure.

38 On ne peut en effet considérer que l'intuition de la vulnérabilité soit totalement absente de la théorie rawlsienne par exemple. En témoigne notamment l'importance accordée par l'auteur de la *Théorie de la justice* aux « bases sociales du respect de soi », considérées comme le tout premier des biens premiers. Mais cette notion, si elle illustre en creux le souci de Rawls pour la fragilité de la constitution de l'autonomie, demeure pourtant difficile à justifier dans le cadre d'un contractualisme fondé sur une ontologie individualiste.

que la vulnérabilité peut revêtir, de même que le problème qu'elle pose à la constitution de l'autonomie. Le risque que la domination, en tant que maîtrise arbitraire par autrui, fait courir à la conduite autonome d'une vie, apparaît ainsi comme le motif spécifique de la redéfinition néorépublicaine de la liberté, qui se présente du coup comme une réponse politique au fait de la vulnérabilité. Réponse globale comme l'illustre la définition de l'idéal de non-domination comme bien social et commun ; mais réponse susceptible d'être affinée en fonction des formes particulières de la domination et des variations sociales de la vulnérabilité : à la pluralité des « classes de vulnérabilité » répond ici la plasticité de l'idéal de non-domination, fondatrice pour Pettit de l'hospitalité du néorépublicanisme aux revendications socialistes, féministes, multiculturalistes et même écologistes. Il semble ainsi que le couple conceptuel domination / non-domination qui structure la théorie politique républicaine telle que la redéfinit Pettit ne révèle sa fécondité et son intérêt qu'à condition de le référer à la catégorie centrale de vulnérabilité. Est-ce à dire que le néorépublicanisme pourrait se réclamer d'une anthropologie de la vulnérabilité au même titre par exemple que les éthiques du *care* ? Ou la catégorie de vulnérabilité ne joue-t-elle un rôle, stratégique, qu'au niveau du discours de la théorie politique comme nous l'avons montré ici ? Telles sont les questions traitées dans le second volet de cette étude³⁹.

39 Voir dans ce même numéro « Vulnérabilité, non-domination et autonomie : vers une critique du républicanisme ».